

PROGRAMME JADE

FICHE D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2020 – 2021

Du 9 Novembre 2020 au 2 Juillet 2021

Fiche d'inscription à renvoyer :

Par mail : programme-jade@defenseurdesdroits.fr

Par Fax : 01 53 29 23 95

Par courrier à : Défenseur des droits
Direction de la promotion de l'égalité et de l'accès
aux droits
Programme JADE
TSA 90 716
75 334 PARIS Cedex 07

- Fiche renseignements - Établissement scolaire -

Mon établissement s'inscrit pour accueillir des jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants en binôme, qui dans le cadre du service civique, ont pour mission de faire connaître la Convention des droits de l'enfant aux élèves des classes de 6ème ou 5ème (sous réserve des modifications apportées aux programme scolaires)

Nom de l'établissement :		
Adresse postale de l'établissement :		
Adresse mail de l'établissement :		
Etablissement public		Etablissement privé
Principal(e)	<u>Nom</u> :	
	<u>Tel</u> :	<u>Mail</u> :
Principal(e) adjoint(e)	<u>Nom</u> :	
	<u>Tel</u> :	<u>Mail</u> :
Assistant(e) de service social(e) OU pour les établissements privés : Personne en charge de l'accompagnement social des élèves	<u>Nom</u> :	
	<u>Tel</u> :	<u>Mail</u> :
	<u>Jours et horaires de présence</u> :	
Infirmier(e) et/ou médecin scolaire	<u>Nom</u> :	
	<u>Tel</u> :	<u>Mail</u> :
	<u>Jours et Horaires de présence</u> :	

- Intervention des JADE-

Personne en charge de l'organisation des interventions JADE	Nom :	
	Fonction :	
Nombre de classes participant au programme JADE	Tel :	Mail :
	6 ^{ème} :	
	5 ^{ème} :	
	classes SEGPA :	
	Classes ULIS :	
	Classes UP2A :	
	Autres :	

1) Une rencontre préparatoire

*Échange (d'1 heure) entre les jeunes ambassadeurs et l'équipe pédagogique afin de présenter le Défenseur des droits et le programme d'intervention. La présence de l'équipe de direction, des enseignants et de l'assistante sociale est vivement recommandée car durant cette heure sont envisagées l'adaptation des interventions en fonction des attentes des enseignants, l'organisation logistique (matérielle, salle...) et la procédure de mise en place au recueil éventuel de paroles inquiétantes. A cette rencontre, **une charte d'intervention** est également remise au chef d'établissement.*

Date et heure de la rencontre pédagogique :	
Personnes présentes lors de la rencontre pédagogique (Précisez les noms)	<input type="checkbox"/> Principal(e) :
	<input type="checkbox"/> Principal(e) Adjoint(e) :
	<input type="checkbox"/> Professeurs (précisez la matière dispensée) :
	<input type="checkbox"/> CPE :
	<input type="checkbox"/> Infirmier(e) :
	<input type="checkbox"/> Assistant(e) de service social(e) :

A REMPLIR PAR LES JADE LORS DE LA RENCONTRE PEDAGOGIQUE :

Nombre d'élèves par classe :

Les professeurs ont-ils abordé les droits de l'enfant dans le programme d'éducation civique ?

Y-a-t-il des thèmes de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant que les professeurs et /ou le principal souhaiteraient aborder en classe ?

2) Une première intervention

Intervention d'1 heure par classe pour présenter la Convention Relative aux Droits de l'Enfant et le rôle du Défenseur des droits par le biais d'un diaporama.

<p>Dates et heures souhaitées pour les premières interventions</p>	
--	--

3) Une seconde intervention

Une semaine ou deux après la première intervention, une animation d'1 heure sur une thématique particulière de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant qui sera déterminée avec les enfants ou le professeur.

Dates et heures souhaitées pour les deuxièmes interventions	
--	--

4) Points logistiques

Afin de garantir le bon déroulement des interventions des JADE, il est nécessaire de s'accorder sur certains aspects logistiques.

Existe-t-il un équipement pour visionner un power point au sein de l'établissement ?	
Lorsque les interventions des JADE sont programmées le matin et l'après-midi, une solution de restauration est-elle prévue par l'établissement ?	
Si l'établissement est éloigné des transports en commun, les JADE pourront-ils être conduits à l'établissement ?	

A l'issue des interventions des JADE au sein de l'établissement, un questionnaire de satisfaction sera remis au chef d'établissement.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Programme JADE

Tél : 01.53.29.61.33 / 61.07 / 61.56

Portable : 06 32 57 88 36

Mail : programme-jade@defenseurdesdroits.fr